

«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.»

La Commune

Mensuel de l'organisation *La Commune - Pour un Parti des Travailleurs*
membre du courant international *Mouvement socialiste des travailleurs (IVe internationale)*

n° 101

Décembre 2015

2,50 euros



À BAS L'ÉTAT D'URGENCE !

Dossier : Attentats, état d'urgence et guerre au Moyen-Orient lire p. 6

Amendement Ayraut sur la CSG et la prime d'activité lire p. 10

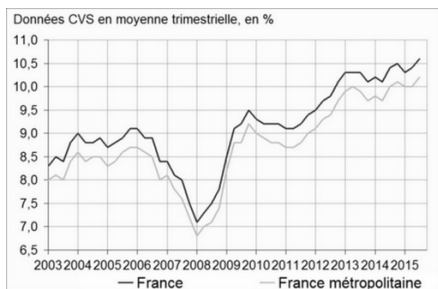
Argentine : Après les élections présidentielles lire p. 12

Pays Basque : Amnistie ! lire p. 15

L'actualité en quelques brèves

Chômage

42 000 chômeurs en plus en octobre 2015 (+1,2%), soit plus de 1 300 chômeurs de plus par jour, et certains osent parler de la reprise... c'est bien de celle du chômage dont il faut parler, de son aggravation continue !



Pour octobre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A (sans aucune activité) est « officiellement » de 3 589 800, soit la plus forte hausse enregistrée depuis septembre 2013. Sur un an, pour cette catégorie, on compte une augmentation de 128 400 chômeurs en plus (+3,7%).

Fin octobre 2015, pour les catégories A, B et C, le nombre de chômeurs atteint « officiellement » 5 740 600 (DOM compris), et plus de 6,4 millions pour l'ensemble des catégories, auxquels il faudrait ajouter tous ceux n'étant pas ou plus comptabilisés, ni indemnisés.

Ainsi, l'augmentation des radiations n'y fait rien (les sorties pour radiations administratives ont augmenté de 25 % pour le seul mois de septembre !), pas plus que les 200 traqueurs de chômeurs affectés en août dernier.

Et les attaques contre le Code du travail n'ont pour but que de précariser encore l'emploi et permettre de baisser encore le coût du travail.

SNCM

Entamée le 21 novembre, une semaine après les attentats, une grève de 12 jours a été menée par les salariés de la SNCM, contre les 583 licenciements annoncés par le repreneur Patrick Rocca et ordonnés par le jugement du tribunal de commerce de Marseille. A l'origine entreprise publique, la société avait été privatisée en 2006 (groupe Véolia Transdev). La SNCM employait encore plus de 1400 salariés. Contre « ce gouvernement qui a fait pire que la droite, pire que Sarkozy » (Frédéric Alpozzo, secrétaire général de la CGT-SNCM), ces travailleurs en grève pour sauver leur emploi, contre

tout licenciement, par leur lutte, leur ténacité nous montrent la voie. Tout comme les salariés d'Air France qui combattent 3 000 licenciements dont 1 000 annoncés dès 2016. « La solution va venir de la mobilisation et de la détermination des travailleurs ». Les salariés balaieront les obstacles qui sont devant eux, au premier chef les directions syndicales qui loin de s'opposer aux licenciements et d'appeler à la grève générale, participent aux coups portés contre les travailleurs et cherchent à les neutraliser. Et la liste des annonces de plans dits « sociaux », de suppressions de postes ne cesse de s'allonger.

Air France

5 salariés d'Air France poursuivis pour « violences en réunion » étaient convoqués devant le tribunal de Bobigny ce 2 décembre 2015. Tous ont déjà été licenciés. Les « voyous », ne sont pas sur le banc des accusés, mais bien du côté des plaignants qui s'étaient fait représenter par leur avocat. Le procès aura lieu le 27 mai 2016, les 11 autres procédures disciplinaires se poursuivent.



Aucun licenciement ! Réintégration, arrêt des poursuites contre les salariés d'Air France dont le combat et la colère ne sont que les réponses à la violence de leurs dirigeants, dont le groupe affiche, pour le trimestre de juin à septembre, un résultat d'exploitation de 898 millions d'euros, en hausse de 321 millions d'euros par rapport au trimestre précédent. Soit un bénéfice net de 480 millions d'euros.

Restos du coeur

Lundi 30 novembre s'ouvrait la campagne hivernale des Restos du Coeur. Elle devrait servir près de 128,5 millions de repas à plus d'1 million de personnes. L'association avait accueilli 870 000 personnes en 2011-2012 et 960 000 en 2012-2013. Comme le constate la prési-

dente des Restos du Vaucluse, « On constate une augmentation entre 5 % et 10 % chaque hiver dans nos centres » (La Provence.com 01/12/2015).

Le même jour, place des Vosges, François Hollande et sa douzaine de convives (Valls, Fabius, Obama,...) dinaient dans un resto à plus de 300 euros le menu... On imagine que les conséquences de leur politique ont dû leur apparaître très positives et qu'ils comptent bien l'accroître, état d'urgence et Patriot Act à l'appui.

BHV - loi Macron

A l'issue du référendum tel que prévu par la loi Macron, ce 22 novembre, les salariés du BHV ont dit NON à l'ouverture de leur magasin pour 52 dimanches ! Situé en Zone Touristique Internationale, donc sans obligation de fermeture le dimanche, si l'accord avait été validé, le BHV aurait été le premier grand magasin à s'être doté d'un texte sur les ouvertures dominicales. Par leur vote, les salariés du BHV adresse un signal aux autres salariés des grands magasins (Printemps, Galeries Lafayette,...) pour refuser le travail du dimanche.

COP 21

La 21e conférence annuelle sur le climat (COP21) devrait coûter près de 200 millions d'euros. 20 % devraient être financés par le secteur privé dont les entreprises pourront déduire 60% du montant de leur contribution de leur montant imposable, entreprises parmi lesquelles on trouve les plus polluantes au monde (la compagnie pétrolière américaine Chevron, EDF, etc.). « Toutes ces entreprises sont des amies du climat » a affirmé Fabius ! Quelle plaisanterie ! A quoi aboutira cette mascarade ? A un accord « universel et contraignant [...] pour une économie et une politique mondiale écoresponsables » guidées par les seuls taux de profits.

Pierre-Yves Chiron



Editorial

Unité nationale et état d'urgence contre les travailleurs

SOMMAIRE

	Pages
• Actu en brèves.....	2
• Editorial.....	3
• Chronique d'une chute de régime..	4
• Appel des 333.....	5
• Dossier attentats.....	6
• CSG.....	10
• CFTD.....	11
• Argentine.....	12
• Turquie.....	13
• Venezuela.....	14
• Pays Basque.....	15

A quelques jours du premier tour des élections régionales, qui annoncent une nouvelle Bérézina pour le PS et ses satellites, et moins de trois semaines après les attentats sanguinaires qui ont coûté la vie de 130 innocents à Paris, flottent sur ce pays le parfum nauséabond de la manipulation et du drapeau de l'« Union nationale ».

C'est au son de la Marseillaise que la prolongation de « l'état d'urgence » (jusqu'au 26 février 2016 au moins) a été votée à la quasi-unanimité des députés (moins 6 contre, 1 abstention) et sénateurs (moins 12 abstentions). Ainsi, du PS, PCF, FdG, EELV, à LR, UDI, MoDem et jusqu'au FN, tous sont unis contre la classe ouvrière et les masses laborieuses. Cette clique, discréditée et au plus bas dans tous les sondages, se retrouve sur un objectif : défendre le régime et les institutions agonisantes de la Ve République, défendre la propriété privée des moyens de production.

Car « l'état d'urgence », est avant tout un état d'exception qui restreint les libertés publiques et individuelles (circulation, rassemblement, manifestation) et qui transfère, sans aucun contrôle, au pouvoir exécutif (Gouvernement, Préfets) une grande partie des pouvoirs judiciaires.

De quoi ravir Christian Estrosi (LR) qui estime que « la gauche applique la politique que la droite appelait de ses vœux », et satisfaire Marion Maréchal-Le Pen (FN) qui se dit « positivement surprise » par cet arsenal répressif qui va jusqu'à prévoir la déchéance de la nationalité pour les binationaux nés sur le territoire français, une vieille « revendication » du FN !

Qu'en pensent les staliniens et leur flanc-garde de « l'extrême gauche » ? C'est à l'unanimité que les 15 députés du groupe PCF-FdG ont voté la prolongation de « l'état d'urgence » ! Et André Chassaigne, chef du groupe PCF-FdG à l'Assemblée nationale, de déclarer : « au regard de ces circonstances historiques et dramatiques, d'une extrême gravité, nous estimons que cette prolongation est fondée et nécessaire pour une durée limitée. » Exactement la même position que celle défendue par le courant « vachement gauche » du NPA, qui titre un édito « Non à l'état d'urgence permanent ! ». Bref, ceux-là sont d'accord pour donner « un visage humain »

à l'état d'urgence...

L'état d'urgence se solde déjà par des dizaines de manifestations interdites, par plus de 2 500 perquisitions, des centaines de gardes à vue arbitraires, des dizaines d'assignations préventives à résidence ; c'est aussi des centaines d'agressions et d'actes islamophobes. En bref, les chiens sont lâchés !

Si « l'union nationale » des partis est réalisée, comment réagissent les millions de salariés, chômeurs, jeunes et retraités qui ont été horrifiés comme nous par la sauvagerie des attentats du 13 novembre ? A en juger par les résultats des enquêtes d'opinion, ou par le nombre ridicule de drapeaux tricolores apposés aux fenêtres comme le demandait Hollande, la manipulation a échoué. En effet, l'aspiration démocratique des masses, quel qu'en soit son niveau de conscience, est incompatible avec le caractère anti-démocratique des mesures d'exception mises en œuvre par ce régime à bout de souffle.

Il faut noter sur ce point les prises de position du CCN de la CGT qui « refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés », de la LDH qui considère que cet arsenal de mesures « dépasse de beaucoup la prévention et la répression d'actes de terrorisme, et permet à tout gouvernement de s'en prendre au mouvement social dans son ensemble », ou du Syndicat de la Magistrature qui juge que « la France a tout à perdre à cette suspension – même temporaire – de l'État de droit. Lutter contre le terrorisme, c'est d'abord protéger nos libertés démocratiques en refusant de céder à la peur et à la spirale guerrière ».

Aucune « Union nationale » avec ce gouvernement impérialiste qui intervient militairement et par les bombes ! Aucune « Union nationale » avec ce gouvernement qui vend des armes à des États barbares, à des dictateurs abjects ! Aucune « Union nationale » avec ce gouvernement qui va accélérer ses réformes contre le Code du travail, la protection sociale des salariés, les salaires et les emplois.

Levée immédiate de l'état d'urgence !

Wladimir Susanj,
le 3 décembre 2015

ABONNEMENT

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Onze numéros : 26 €

Abonnement de soutien : 40 € ou plus

Chèques à l'ordre de : ADIDO

A retourner avec le présent bulletin (ou copie) à :

ADIDO
8, rue de la Forêt Noire
34 080 MONTPELLIER

Chronique d'une chute de régime

Vers un front « national » ?

Pourquoi ne pas le dire, d'emblée : les monstrueux attentats du 13 novembre servent comme sur un plateau les funestes desseins du gouvernement et des partis institutionnels. Ils offrent une sorte de dernière chance au régime corrompu et moribond de la Vème République. A la question « à qui profite le crime ? », Hollande, Valls, Sarkozy apportent la réponse, dans une Union sacrée au sommet « décomplexée », du FN au Front de gauche PCF et PG, scellée dans le vote de l'état d'urgence.

La dite « classe politique » est prise de diarrhée tricolore-chauvine. Ils ont tous répondu présents pour voter une loi d'état d'urgence pire encore que celle de 1955. Tous sauf six députés. De Maréchal Le Pen à Chassaigne. Ils ont communiqué « tous ensemble » aux Invalides, le 27 novembre. De Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon. Ils se sont tous retrouvés dans un même front contre les libertés et pour les bombardements en Syrie, dans un front uni, un « front national » en quelque sorte, intégrant le parti d'extrême droite qui porte ce nom.

Magie des sondages

Voilà qui donne prise à des sondages dignes de la pêche miraculeuse : ce 30 novembre, lit-on dans Le Monde « Hollande conquiert désormais la moitié des Français » et sa cote fait un bond de 22 points et touche même 40% des sympathisants LR. Voilà pour la manchette. Pour le commentaire, c'est un peu plus compliqué : « Pourtant, seuls 28 % (+ 6) souhaitent qu'il soit réélu en 2017 et 26 % pensent qu'il mène une bonne Politique économique ».

[<http://www.lemonde.fr>]

Ce qui équivaut, une fois que nous avons bien lu à 70-75% d'opinions « défavorables ». Bel exercice de prestidigitation.

« On ne répond pas aux attentats en larguant un tapis de bombes »

Dans ce contexte, un jeune rescapé du Bataclan a traduit un sentiment encore diffus mais qui se propage vite : « En tant que rescapé, qu'aimeriez-vous dire à François Hollande avant son discours ? Je lui dirais que, en septembre, une info faisait mention de menaces contre des salles de spectacles, et qu'aucune mesure n'a été prise. Je lui dirais que, en janvier, après Charlie Hebdo, la menace n'a pas été prise suffisamment au sérieux. Je lui dirais qu'on ne répond pas aux attentats en larguant un ta-

pis de bombes ou en profitant d'une cérémonie d'hommage pour soigner sa popularité, surtout pendant un quinquennat désastreux. »

[<http://www.francetvinfo.fr>]



M. Maréchal Le Pen et A. Chassaigne

Quant à l'appel à fleurir les fenêtres de drapeaux, depuis l'Elysée, il a été largement ignoré ou boycotté, ce vendredi 27 novembre. Les machines à profiler une opinion publique à la mesure de « l'union sacrée » étaient déjà en dérangement. Veuillez excuser Hollande pour la gêne occasionnée !

Union sacrée contre la liberté et la justice

Une fois dissipée l'écume des choses et éventée « la paille des mots » (titre d'un livre de feu Mitterrand), la raison sociale de cette Union Sacrée aux relents intrinsèquement totalitaires ne peut nous échapper : déchaîner la réforme du Code du travail. Et, dans le même temps, parfaire une révision constitutionnelle créant en France un État d'exception permanent, une entrave systématique aux libertés et à la justice, « La principale caractéristique de l'état d'urgence : placer entre les mains de la police les prérogatives normalement attribuées au pouvoir judiciaire ».

[<https://www.laquadrature.net/>]

Avec à la clé, la possibilité de déchoir un citoyen de sa nationalité. A ce propos, Hollande a lâché, le 16 novembre cette phrase félonne : « La déchéance de nationalité ne doit

pas avoir pour résultat de rendre quelqu'un apatride, mais nous devons pouvoir déchoir de sa nationalité française un individu condamné pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte terroriste, même s'il est né français, je dis bien même s'il est né français, dès lors qu'il bénéficie d'une autre nationalité. ». Ici, la remise en cause implicite du droit du sol est manifeste !

Coup d'État institutionnel annoncé

C'est ici qu'interviennent les dirigeants du PCF, comme pour s'excuser devant leurs militants et sympathisants ou électeurs d'avoir voté la loi prolongeant et aggravant l'état d'urgence, le 20 novembre. Ils jurent, leurs grands dieux, qu'ils ne voteront pas la révision constitutionnelle de Hollande... Ce qui fait « une belle jambe » à tous ces citoyens qui, parfois au seul jeu de la délation, ont été perquisitionnés par la police « libérée » de l'autorité judiciaire, ou qui ont été matraqués et gardés à vue pour le simple fait d'avoir manifesté, comme ce fut le cas lors des rassemblements « pour le Climat » du 29 novembre. S'il s'agit véritablement de conjurer ce coup d'État institutionnel annoncé, cela implique aujourd'hui le combat uni pour la levée de l'état d'urgence qui frappe maintenant et fonde un État purement policier.

Daniel Petri,
le 1er décembre 2015



Paris, le 29 novembre 2015

Appel des 333

Pour la levée de l'état d'urgence

Après les assassinats barbares commis à Paris le 13 novembre, François Hollande et le gouvernement de Manuel Valls ont décidé « l'état d'urgence », présenté par les sommets de l'Etat comme la réponse à la terreur, à la peur et au désarroi répandus dans le pays, comme la mesure adaptée « pour combattre les terroristes » et « protéger les Français », comme condition de « la sécurité, la première des libertés ».

A leur demande, les 19 et 20 novembre, l'Assemblée nationale puis le Sénat, ont à l'unanimité des groupes politiques qui la composent (à l'exception de six députés qui ont voté contre et une abstention ; et l'abstention de douze sénateurs) ont voté la prolongation de l'état d'urgence et aggravé les dispositions liberticides de la loi de 1955 qui date de la guerre d'Algérie.

Avec l'état d'urgence, ce sont, en réalité, les libertés de tous qui se trouvent dangereusement restreintes et menacées.

Ainsi :

- Tout individu peut être suspecté en fonction « de son comportement ».
- « L'assignation à résidence » — l'interdiction d'aller et venir, de se déplacer librement — ne « doit pas viser uniquement les activités dangereuses avérées », mais aussi « les menaces fondées sur des présomptions sérieuses ».
- Les « perquisitions administratives » deviennent la règle et relèvent de la décision des préfets, représentants directs du gouvernement, en dehors de tout cadre judiciaire.
- La place du pouvoir judiciaire comme garantie des libertés est bafouée.
- La mise sous contrôle d'Internet doit permettre au ministre de l'Intérieur de « prendre toute mesure pour assurer l'interruption de tout service de communication en ligne ».

Menace contre les libertés individuelles, l'état d'urgence aboutit à un renforcement considérable du caractère autoritaire de la Ve République.

Mais ce sont aussi les moyens d'action, d'organisation, d'expression, sur le terrain social et politique — qui concernent syndicats, partis, associations — qui sont remis en question.

Ainsi :

- Le pouvoir se réserve le droit d'interdire tout rassemblement sur la voie publique, ou toute manifestation pour « raison de sécurité ».
- La loi prévoit la possibilité de « dissoudre les associations ou groupements de fait qui participent, facilitent ou incitent à la commission d'actes portant une atteinte grave à l'ordre public ».

Les notions introduites dans la loi — « comportement », « trouble à l'ordre public », « raison de sécurité », « atteintes graves à l'ordre public » — permettent les interprétations les plus extensives et présentent le risque de mettre en cause très largement tout un chacun.

Sous couvert de combattre « le terrorisme », l'état d'urgence fait peser un danger sérieux sur nos libertés démocratiques, individuelles, sociales et politiques et sur la démocratie.

En conséquence, nous, signataires de cet appel, en appelons à tous nos concitoyens pour exiger, au nom de la liberté, de la démocratie, de la République, la levée immédiate de l'état d'urgence.

Appel à signer en ligne :

<https://www.change.org/p/gouvernement-français-et-parlement-pour-la-levée-de-l-état-d-urgence>

Pour tout contact :

Jacques Cotta, tel. 06 19 84 80 60

Maurice Stobnicer, 06 87 87 95 02

Mail : appel-levée-etat-urgence@orange.fr

Dossier du mois

L'état d'urgence et la guerre au Moyen-Orient

Au lendemain des tueries barbares du 13 novembre, toutes les questions sont posées : Qui sont les « kamikazes » tueurs du 13 novembre ? Quel but poursuit l'état d'urgence ? Quelle fin vise la guerre aux Moyen et Proche-Orient ? Le dossier qui suit est une première contribution à la nécessaire discussion pour agir en défense des travailleurs et des peuples contre les barbares « sauvages » et les barbares « civilisés ».



Esquisse du profil des tueurs du 13 novembre

Les tueries du vendredi 13 novembre ont créé une onde de choc terrible. Le bilan de ce massacre s'élève à 130 morts à ce jour et 350 blessés, auxquels s'ajoutent des traumatismes psychiques aigus, une insoutenable souffrance mentale pour les rescapés, les survivants, les familles des victimes. Du côté des tueurs barbares, il apparaît clairement que ces monstres n'ont pas été engendrés par la dite « radicalisation religieuse » et le fanatisme. Ces « kamikazes » étaient de purs ressortissants dépravés de la pègre et de ses trafics. Leur « fondamentalisme islamique » n'était rien d'autre qu'une posture. 24 heures après le bain de sang, le soi-disant « État Islamique » a revendiqué leurs tueries. Daesh, on le sait, n'est pas un « État » mais une bande de pillards-mercenaires contre-révolutionnaires en quête d'une accumulation primitive de Capital, remplissant au Moyen-Orient la « fonction » qui, en d'autres lieux et d'autres temps, fut celle des SA puis des SS nazis ou, avant eux, celle des Cent-Noirs des dernières années du tsarisme en Russie face à l'imminence de la Révolution. Autres temps, autres lieux mais mêmes mœurs.



Daesh ou « l'administration de la sauvagerie »

Daesh n'a pas surgi du néant, pas plus qu'il n'est l'enfant dégénéré de l'Islam. C'est une bande armée de 30 à 40 000 hommes dont l'actuel « Califat » auto-proclamé enserré des territoires de part et d'autre de l'Irak et de la Syrie. Comme l'ont proclamé, à partir de 2006, ses « théoriciens », leur vocation est « l'administration de la sauvagerie ».

Daesh a rompu les liens qui l'unissaient à Al Qaïda. Explication « officielle » de cette rupture : Al Qaïda a pour cible les « pays occidentaux », l'EI a comme cible l'Iran.

Daesh est né dans l'espace laissé vacant par le chaos consécutif à la seconde guerre contre l'Irak et à la chute du régime de Saddam Hussein, au milieu des années 2000. Puis, en 2011, cette entité barbare s'est engouffrée dans la brèche ouverte par la terrible répression des grandes manifestations contre le régime de Bachar El Assad en Syrie.

Dans les emprises de son actuel « califat », Daesh maintient sous son joug plus de deux millions de civils, dont une partie des femmes sont réduites à l'esclavage total et les non-sunnites traités en sous-hommes.

Ideologie de Daesh

Sous couleur fallacieuse de « fondamentalisme » réactionnaire, l'idéologie de Daesh est un plagiat de l'idéologie nazie : supériorité des sunnites sur toute autre religion, réduction en esclavage ou à l'asservissement le plus poussé des non-sunnites. Justification « intellectuelle » des pires exactions, des pires tortures, des pires massacres, rage exterminatrice. Tous comme les nazis qui s'étaient « sélectionnés » au cours de l'abominable boucherie de 1914-1918, les tueurs de Daesh se sont « sélectionnés » dans le feu et le sang des guerres menées par l'impérialisme « civilisé » Irak-Libye-Syrie-Afghanistan

Sur les soutiens matériels dont dispose Daesh, l'encyclopédie en ligne *Wikipédia* dispose de nombreuses données regorgeant de sources étayées de médias importants : New-York Times, Le Monde, BFM TV etc

Armement

Une partie de l'armement a été récupérée sur les lieux du conflit : équipement militaire américain récupéré de l'armée irakienne, dont de l'artillerie lourde à Mossoul, ou avions russes récupérés sur la base de Deir ez-Zo.

La Chine, la Russie, l'ex-Union soviétique, les États-Unis et la Serbie auraient fourni plus de 80 % des armes, sur la base d'un échantillon constitué de 1700 cartouches et balles réunies par les enquêteurs de l'organisation de contrôle des armes (Conflict Armament Research).

Soutien financier

L'EI bénéficie de soutiens financiers venus de l'Arabie Saoudite qui, comme le Qatar, se déclare officiellement en lutte contre Daesh. Ces aides viennent d'acteurs privés, d'associations, de personnalités politiques ou d'hommes d'affaires, parfois liés à la famille royale. Valls et



Jack Lang

Lang les couvrent, ce dernier allant jusqu'à s'exclamer : « Vous voulez qu'on envahisse l'Arabie saoudite? Vous voulez que l'on se passe du concours de l'Arabie saoudite qui fait partie de la coalition pour lutter contre le terrorisme? » (27-11-2015. Cité par Le Figaro). Cygnisme de « rat qui dégueule »...

Dossier du mois

Soutien « logistique » et secours

La Turquie a mené une politique de soutien aux groupes qui combattaient les Kurdes et le régime de Bachar Al-Assad, dont plusieurs organisations djihadistes. Elle les laissait notamment transiter par son territoire, qui leur sert également de base de repli, et en facilitant le passage d'armes et d'équipements. Pour de nombreux observateurs, cette dynamique permissive a directement favorisé l'essor de l'EI sur ce territoire ; selon Daniel



Combattant de l'EI soigné en Turquie

Pipes, journaliste américain pour le Washington Times [<http://fr.danielpipes.org> 18 juin 2014] : « *les Turcs ont offert bien plus qu'un passage aisé de la frontière : ils ont fourni le gros des fonds, de la logistique, de l'entraînement et des armes de l'EIL. Les Turcs résidant non loin de la frontière syrienne parlent d'ambulances turques se rendant dans les zones de combats entre les Kurdes et l'EIL pour évacuer les blessés de l'EIL vers des hôpitaux turcs.* »

En novembre 2014, la presse israélienne affirme que des combattants de Daesh sont soignés en Israël. Ces informations sont reprises en mars 2015 dans le Wall Street Journal et commentées dans la presse internationale.

La Turquie se distingue également pour ses achats de Pétrole à Daesh.

Ainsi, une grande partie de la coalition anti-Daesh et des alliés de la France apportent un soutien matériel à Daesh.

De même que, contrairement à ses pré-



tentions, Daesh ne crée pas le chaos mais « l'administre » et « l'entretient », l'impérialisme ne crée pas Daesh mais « l'entretient » dans le cadre d'une stratégie contre-révolutionnaire. Il aurait suffi de couper les vivres à Daesh, s'il s'agissait de l'éradiquer. Entre le chaos et la révolution, l'impérialisme a choisi le chaos, pour « recoloniser » en « ultime recours », en « garant de l'ordre », dans une vaste coalition Poutine-Obama-Hollande, intégrant El Assad. Daesh est l'une des émanations de la contre-révolution face aux printemps arabes.

Guerre ? Quelle guerre ?

Le 6 juillet dernier, Valls, lors du grand Rendez-Vous Europe1-Itélé-Le Monde [<http://www.europe1.fr>] déclara « *le 13 janvier, à la tribune de l'Assemblée nationale, j'ai dit les choses clairement. J'ai dit que nous étions confrontés à une guerre contre le terrorisme, contre l'islamisme radical. Il faut toujours dire la vérité et utiliser les mots qui s'imposent, qui sont universelles. Les premières victimes de Daesh, ce sont des minorités, mais ce sont d'abord les musulmans ! Nous ne pouvons pas perdre cette guerre parce que c'est au fond une guerre de civilisation. C'est notre société, notre civilisation, nos valeurs que nous défendons !* ». A cette occasion, il devait assurer que d'autres attentats pourraient encore arriver. « *Nous vivons sous une menace terroriste majeure* ».

Une guerre de civilisation ? Valls et Hollande à sa suite, sans doute las de citer Jaurès, s'en réfèrent à Bush. Dans le passé, les conquêtes coloniales n'étaient-elles pas lancées au nom de l'exportation de la « civilisation » ? La civilisation telle que de Gaulle l'a décrite en 1959 « *de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne* » dans un texte exhumé par Morano. Tout en sachant que « *les civilisations ne se valent*

pas » Guéant dixit en 2012, pour bien nous signifier qu'il existerait de toute éternité une hiérarchie des civilisations. Cette guerre aux Proche et Moyen-Orient sévit depuis 35 ans :

1979 : les troupes du Kremlin envahissent l'Afghanistan et s'y enlisent pour 8 années

1980 : Saddam Hussein entre dans une guerre longue contre l'Iran avec l'appui des USA et de la France. Contre l'Iran mais aussi contre les Kurdes ; 8 années de guerre

1982 : massacre sioniste de Sabra et Chatila

1991 : la "coalition" USA – URSS – France – Grande-Bretagne entre en guerre contre l'Irak

2001 : USA – GB – France interviennent en Afghanistan

2003 : la coalition Royaume Uni – USA entre en guerre contre l'Irak et transforme cette nation en un indescriptible chaos d'où naît une bande de pillards SA-SS de notre époque appelée DAESH

2006 : raids sionistes au Liban

2009 : opération "plomb durci" de l'État d'Israël contre Gaza dans une logique génocidaire

2011 : Sarkozy, soutenu par Mélenchon, attaque la Libye. El Assad attaque les manifestants pacifiques qui

menacent son régime au mortier. Dans ces brèches, ouvertes par le dictateur syrien et Sarkozy, s'engouffre DAESH

2014 : massacre de Gaza. Hollande soutient l'État d'Israël

2015 : Erdogan bombarde les Kurdes, qui combattent DAESH au sol, avec le soutien de Hollande. Les amis saoudiens de Hollande "s'occupent" du Yémen. Et, maintenant, une grande coalition Poutine-El Assad- Hollande se met en place en Syrie : frappes dites "chirurgicales".

Toutes ces guerres et massacres sont menés sinon alimentés ou soutenus par tout ou partie de la « civilisation » dont, ne l'oublions pas, les régimes de civilisation particulièrement raffinée d'Arabie Saoudite (qui décapite plus vite que son ombre) et du Qatar (dont les ouvriers-esclaves du chantier de la Coupe du monde de 2022 meurent tous les jours à la tâche), régimes « alliés de la France ».

HALTE A LA GUERRE.

ARRÊT DE TOUTE INTERVENTION EN SYRIE.

ARRÊT DES FRAPPES AÉRIENNES ET DES BOMBARDEMENTS.

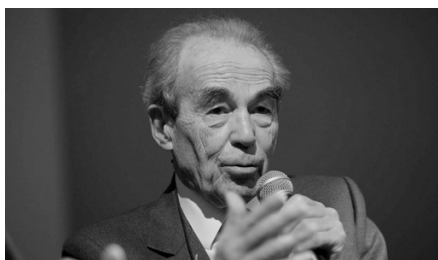
HOLLANDE, HORS DU PROCHE ET DU MOYEN-ORIENT, HORS D'AFRIQUE !

Dossier du mois

État d'urgence : contre qui ?

Exploitant et souillant l'immense émotion de la population créée par les tueries du vendredi 13 novembre, le gouvernement a aussitôt décrété l'état d'urgence, en vertu d'une loi de 1955. Sous les applaudissements de la droite et de l'extrême droite. Ainsi, ce n'est pas un hasard si Hollande a déclaré que « la France est en guerre ». Et Manuel Valls d'expliquer que « cette prolongation doit se doubler d'une modernisation des dispositions de la loi de 1955... »

Badinter, grand juriste et grand humaniste devant l'Éternel, grand « Sage de la République » vient donner sa caution morale : « L'État de droit n'est pas l'État de faiblesse ». Et,



Robert Badinter

de conclure : « l'heure n'est pas au débat juridique ». Et, probablement, encore moins au débat historique et ...démocratique.

« Présomptions »

« Pas de juridisme » a ordonné Valls lors du vote de la loi prolongeant et renforçant l'état d'urgence, le 20 novembre. Seuls 6 députés dans tout cet hémicycle n'ont pas obtempéré. Du PCF – Front de gauche au FN, ils ont tous voté une loi qui place le pays dans l'antichambre de la dictature et fait planer la suspicion sur tous les citoyens, tout un chacun pouvant être perquisitionné, assigné à résidence à toute heure du jour et de la nuit, sur de simples « présomptions ».

Pas de juridisme, en effet. Comme le souligne l'Appel des 333, pour la levée de l'état d'urgence, dont nous sommes :

« Le pouvoir se réserve le droit d'interdire tout rassemblement sur la voie publique, ou toute manifestation pour « raison de sécurité ». La loi prévoit la possibilité de « dissoudre les associations ou groupements de fait qui participent, facilitent ou incitent à la commission d'actes portant une atteinte grave à l'ordre public ». Les notions introduites dans la loi — « comportement », « trouble à l'ordre public », « raison de sécurité », « atteintes graves à l'ordre public » — permettent les interprétations les plus extensives et présentent le risque de

mettre en cause très largement tout un chacun ».

Atteintes graves à l'ordre public, raisons de sécurité... Ces notions d'un flou qui n'a rien d'artistique peuvent être interprétées de toutes les manières possibles. Sans aucun garde-fou ! En effet, l'interprétation de ces dispositions est laissée à la seule appréciation des seuls préfets et policiers. Ainsi, plus on avance dans la lecture de la loi, plus on s'éloigne du sujet qui lui a servi de prétexte (« lutte contre le terrorisme »).

Notons que tout site de communication en ligne faisant « l'apologie du terrorisme » peut être fermé. Les notions d'apologie et de terrorisme étant des plus élastiques. Postez sur un site un avis favorable à la lutte du parti des travailleurs du Kurdistan et votre site risque d'être fermé, puisque cette organisation, en première ligne du combat armé contre Daesh, figure sur la liste officielle des organisations terroristes.

Autre point « informatique » : lors d'une perquisition, toutes les données informatiques personnelles des individus sur lesquels la police fonde des « présomp-



B. Cazeneuve, F. Hollande et M. Valls

tions » (dont elle n'a à rendre compte devant aucune autorité judiciaire) peuvent être confisquées. La violation de la vie privée est inscrite dans le marbre de la loi.

Selon Valls, plus de 2000 « perquis » ont été menées tambour battant depuis

le 14 novembre. Pour lui, c'est un motif de grande fierté. Pourtant, de nombreuses perquisitions choquent et la plupart ne « donnent rien ». Les différents soutiens de cette loi infâme (ceux qui voudraient sauvegarder un supplément d'âme « démocratique ») parlent de « dérives ». Faux. La vraie dérive, du point de vue de la démocratie et du respect de la personne humaine, c'est la loi elle-même ! Pour preuve, le gouvernement a fait savoir à ses pairs de l'Union européenne que les droits de l'homme ne seront pas respectés.

Livre noir des perquisitions et de l'état d'urgence, chapitre 1

A cet égard, le communiqué de la ligue des Droits de l'Homme qui suit, résume tout :

« Le ministre de l'Intérieur perd ses nerfs, confond et assimile le mouvement associatif au terrorisme. Après avoir interdit les manifestations citoyennes autour de la COP21, voici que le ministre

de l'Intérieur assigne à résidence M. Joël Domenjoud, en charge de la « legal team » de la coalition au motif qu'il ferait partie de l'ultra-gauche parisienne qui veut remettre en cause la tenue de la COP. M. Domenjoud est tenu de pointer trois fois par jour au commissariat. Si l'on avait besoin d'une confirmation que l'état d'urgence est un danger pour les libertés publiques, cette mesure en attesterait tant elle

révèle que la lutte contre le terrorisme n'est ici qu'un prétexte pour interdire toute voix dissonante. »

Le 23 novembre dernier, le site Rue 89 faisait un premier relevé des perquis. Ainsi, il ne fait pas bon prendre des photos devant une préfecture :

Dossier du mois

La *Voix du Nord* raconte ainsi une opération de police à Boulogne (Pas-de-Calais). Un sexagénaire affirme avoir été plaqué au sol après que des policiers ont défoncé sa porte. Son fils de 19 ans s'est rendu le lendemain au commissariat : « *Quand j'ai été entendu par les policiers, ils m'ont dit que j'avais été vu à la préfecture d'Arras en train de prendre des photos.* » Certes, il était bien allé à la préfecture pour des démarches administratives, mais assure ne pas avoir pris de photos. « *Les autorités ont soupçonné un repérage des lieux* », écrit *La Voix du Nord*. L'appartement a été fouillé, mais « aucune saisie n'a été réalisée ».

[<http://www.lavoixdunord.fr/>]

Autre registre : la mosquée d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a été perquisitionnée dans la nuit de lundi 16 à mardi 17 novembre. *BuzzFeed* rappelle que Manuel Valls avait reproché à plusieurs reprises à l'un des imams de tenir des « *propos homophobes* », ce qu'avait contesté l'Association des musulmans d'Aubervilliers (AMA).

[<http://www.buzzfeed.com/davidperrotin/>]

Mais ce qui marque, c'est l'état dans lequel les forces de l'ordre ont laissé la mosquée. Dans un communiqué, l'AMA estime à « *plusieurs milliers d'euros* » les dégâts causés. Les photos publiées par un adjoint à la mairie sur Facebook laissent en effet entrevoir des faux plafonds éventrés et des meubles renversés.

[[https://www.facebook.com/...](https://www.facebook.com/)]



Propos homophobes : on n'en finit plus de sombrer dans la plus sombre hypocrisie raciste : combien de Papes nous ont gavé de formules stigmatisant l'homosexualité et ont été reçus en grande pompe en France ?

Vidéo oblige, c'est peut-être la perquisition menée au Pepper-Grill, un restau-

rant de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) qui est la plus saisissante. Elle est racontée par *Le Monde*, à qui une source policière indique que les autorités étaient à la recherche d'une « salle de prière clandestine ».

[<https://www.youtube.com/watch?v=ZaVe-Qx5td8>]

[<http://www.lemonde.fr/>]

Les caméras de vidéosurveillance ont pu filmer l'arrivée des policiers qui crient



« *mains sur les tables* ». Ils défoncent ensuite une porte pour accéder aux cuisines alors qu'il suffisait de s'avancer un peu dans le couloir pour y entrer via des portes battantes.

Après avoir encore pété quelques portes, sans répondre au proprio qui propose de leur ouvrir, un officier de police judiciaire fait savoir à celui-ci que rien n'a été trouvé et donc qu'il ne « *finira pas en garde à vue...* »

Dans leur immense majorité, les perquisitions sont « non concluantes ». Quant aux « *sérieuses présomptions* », elles se fondent sur la délation, des dénonciations d'un autre temps. Ce n'est encore qu'un premier « *relevé* » des perquisitions au 23 novembre, neuf jours après l'entrée en vigueur de l'état d'urgence – modèle 1955. L'état d'urgence – modèle 2015 permet d'aller encore plus loin dans l'arbitraire le plus total. Le dénouement des rassemblements pour le Climat, le 29 novembre à Paris le prouve. Scénario classique de casseurs au sein desquels œuvrent de bons policiers déguisés en « *racailles* ». Ce qui fournit l'alibi d'une rafle policière sur des participants parfaitement inoffensifs, étudiants ou enseignants, gardés à vue dans des

conditions indignes, humiliés et dont certains seront traînés devant les Tribunaux, encourant une peine de trois mois de prison ferme.

Sous l'état d'urgence, la V^{ème} République

Le vieux régime, corrompu jusqu'à la moelle, vermoulu jusqu'à l'os, montre son vrai visage, celui que nous avons tant de fois décrit dans nos colonnes, celui de la dictature rampante. Celle qui, avant même le Vendredi de sang pratiquait la décimation à Air France en faisant porter sur 5 salariés la « *responsabilité pénale* » d'un mouvement de colère de 3000 salariés face aux grilles fermées de leur lieu de travail. Un régime en chute libre qui, pour ne pas choir, recourt aux atteintes les plus hystériques aux libertés les plus élémentaires, en préparant les pires contre-réformes anti-ouvrières qu'il n'a jamais secrétées. Léon Blum, avant d'être interné au du camp de Buchenwald, écrivait : « *la tyrannie des faibles et des bas est toujours plus répugnante que celle des fanatiques* » (Léon Blum- par Jean Lacouture- coll. Points

histoire – page 449). Voilà qui, ces temps-ci, s'applique on ne peut mieux à Hollande-Valls. Surveiller et punir, tel est le dernier mot de leur forme de pouvoir. Face à cette débauche d'État policier, un large front du refus prend corps pour la levée de l'état d'urgence. L'Appel des 333 syndicalistes, élus, avocats, médecins, universitaires, militants associatifs en creuse le sillon.

Sous couvert de « *combattre le terrorisme* », l'état d'urgence fait peser un danger sérieux sur nos libertés démocratiques, individuelles, sociales et politiques et sur la démocratie.

En conséquence, nous, signataires de cet appel, en appelons à tous nos concitoyens pour exiger, au nom de la liberté, de la démocratie, de la République, la levée immédiate de l'état d'urgence. »

LEVEE DE L'ETAT D'URGENCE, MAINTENANT !

Dossier réalisé par
Daniel Petri et Wladimir Susanj,
le 4 décembre 2015

Amendement Ayrault sur la CSG et la prime d'activité

Un tour de passe-passe contre la sécurité sociale

Le 12 novembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté par 35 voix contre 21 un amendement de l'ancien premier ministre Jean Marc Ayrault au projet de Loi de finances 2016. Une petite opération chirurgicale indolore en apparence qui consiste à remplacer la prime d'activité¹ perçue par les salariés qui gagnent le moins en une réduction de la CSG sur les salaires jusqu'à 1,34 fois le Smic. Ce qui ne change rien au bas de la feuille de paie. A se demander ce que recèle ce tour de passe-passe.

Le projet de loi de finances 2016 voté par l'Assemblée nationale le 12 novembre pose les bases du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (prévue au 1er janvier 2018).

Ces deux mesures ne visent au final, à travers une simplification de façade, qu'à faciliter la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG (une des 30 promesses de Hollande) pour aboutir, in fine, à l'objectif sous-jacent qui est la fiscalisation complète des recettes de la sécurité sociale.

Détournement de fonds de la Sécu

Pour bien comprendre le processus engagé, il faut décrypter ce qu'explique Ayrault plus haut : la CSG est un impôt qui échappe au budget de l'État puisqu'il est entièrement affecté au budget de la sécurité sociale, contrairement aux autres impôts, non affectés à une dépense déterminée. En réduisant le taux de prélèvement de la CSG pour financer la prime d'activité, il pique dans la caisse de la sécurité sociale pour réduire les dépenses publiques, préparant ainsi la future fusion des deux impôts pour transférer les fonds de la Sécu (branche Maladie) dans les caisses de l'État.

L'argument phare des socialistes qui défendent cette fusion, influencés par les idées de l'économiste Thomas Piketty, repose sur le fait que les salariés subissent un prélèvement CSG-CRDS de 8 % à la source et que le rendre progressif serait une mesure de justice fiscale !



Thomas Piketty



Jean-Marc Ayrault

Effectivement les salariés paient à hauteur de 90 % la CSG, alors que les entreprises n'y sont pas assujetties.

Un pas vers la fiscalisation-Etatisation-privatisation de la Sécurité Sociale

La CSG est un mode de financement de la protection sociale par l'impôt à la source sous le gouvernement Mitterrand-Rocard, en 1991.

Avant la création de cet impôt, le financement de la sécurité sociale reposait essentiellement sur les cotisations sociales c'est-à-dire sur le salaire différé. Comme nous l'écrivions dans La Commune en 2010 : « *Le salaire différé, c'est l'ensemble des cotisations sociales, part salariée (PS) et patronale (PP) confondues. C'est l'argent que les salariés mettent dans un pot commun pour s'assurer mutuellement, pour leur santé comme pour leur retraite, selon le principe de la solidarité ouvrière : chacun cotise pour tous et tous pour chacun.* »

Le gouvernement Rocard a donc donné le coup d'envoi de la fiscalisation de la sécurité sociale en transformant des cotisations sociales en impôt.

De 1,1 % au départ, son taux est passé à 7,5 % en 1998. En 2015, les principaux taux sont de : 7,5 % sur les revenus d'activité et assimilés ; 6,6% sur les pensions de retraite et de pré-retraite ; 6,2% sur les revenus de remplacement ; 8,2 % sur les revenus du patrimoine et

de placement (rentes viagères, plus-values...). Son rendement est important (91,5 milliards d'euros en 2013, soit plus que l'impôt sur le revenu et représente plus de 20% du financement de la sécurité sociale.)

Dans le même temps les exonérations de cotisations sociales du patronat n'ont cessé d'augmenter et s'élèvent à 30 milliards payés par le budget de l'État...

Il reste aujourd'hui 0,75 % de cotisation maladie sur la feuille de paie « dévorée » par la CSG qui s'y substitue.

Ainsi s'opère le transfert progressif des cotisations vers l'impôt d'une part et la compensation par l'État d'exonérations de cotisations sociales d'autre part permet à l'État de prendre progressivement le contrôle de toute la gestion de la sécurité sociale. Conséquence : plafonnement de la couverture des soins de la population ramenée à la portion congrue, en obligeant les assurés sociaux à cotiser, par ailleurs, à des complémentaires Santé. L'Étatisation de la Sécu ouvre le chemin à la privatisation de la protection sociale.

Voilà pourquoi, il est vital de porter un coup d'arrêt au processus engagé depuis 25 ans de fiscalisation de la sécurité sociale.

Notre position :

- **Arrêt des exonérations de cotisations « patronales » compensées ou non compensées par l'État**

- **L'État doit rembourser à la Sécu la masse des exonérations qu'il n'a pas compensées, ce qui mettra ainsi un terme à la fiction du prétendu « déficit »**

- **Retour aux bases fondatrices de la sécurité sociale (ordonnances de 1945) : Financement de la Sécu adossé exclusivement sur les salaires**

Julie Charmoillaux,
le 30 novembre 2015

¹ En 2016, la prime d'activité pour les bas salaires remplacera la prime pour l'emploi (PPE) et le RSA activité.

CFDT

La CFDT, branche "salariés" du MEDEF ?

La CFDT est en phase d'achever son intégration au pouvoir de l'État. Pour ne parler que du quinquennat de Hollande, le syndicat est un des principaux appuis de la politique de Hollande, de Valls et du MEDEF auprès des salariés et a participé à toutes les régressions sociales, toutes les attaques contre les salaires, les retraites, le Code du travail, a couvert toutes les fermetures d'entreprises et tous les plans de licenciements. Son secrétaire général, Laurent Berger, se comporte même en véritable VRP de Hollande-Valls-Macron-Gattaz.

L'alliance entre le gouvernement, le patronat et la CFDT, était officiellement scellée dès janvier 2013. C'était l'ANI (accord national interprofessionnel) que la CFDT signe avec le MEDEF afin d'accroître la « flexibilité du travail » et favoriser la compétitivité des entreprises. Pour rappel, les fameux accords de compétitivité-emploi sont consacrés par l'ANI et permettent aux patrons de négocier la solution locale la plus adaptée pour faire baisser le coût horaire du travail. L'ANI c'est aussi des licenciements facilités, avec des délais de recours raccourcis ou amputés pour les salariés, mais également des plans de mobilité interne imposée. La CFDT est fidèle au poste : toujours aux côtés du patronat pour l'aider à maintenir son taux de profit.

Les bouchées doubles

Mais depuis septembre 2015, le bon élève de Valls et Gattaz met les bouchées doubles. Le bilan des trahisons infligées aux salariés, que la CFDT est censée « représenter », est impressionnant.

Cela commence le 2 septembre 2015, Laurent Berger déclare au *Monde* : « *Le Code du travail est illisible* ». En bon collaborateur de Valls et Macron, il prépare les esprits et le terrain de la réforme à venir.

Et le syndicat de mettre les mains dans le cambouis des plus crapuleuses mesures anti-ouvrières, signataires des pires accords :

- en pleine annonce d'un plan de 2 900 licenciements à Air France, Laurent Ber-



Laurent Berger

ger - en bon chien garde de Valls et du PDG Alexandre de Juniac - accable les représentants de salariés à deux reprises : début octobre, il attaque le Syndicat national des Pilotes de Ligne qui ne défendrait pas l'intérêt des salariés (« *c'est un syndicalisme corporatiste* ») ; puis le 5 octobre, il condamne sans réserve les syndicalistes qui ont investi le comité central d'entreprise (« *cela ne représente pas le syndicalisme* »). Le seul syndicalisme responsable est celui qui s'adapte au capitalisme.

- le 16 octobre, la CFDT signe avec le MEDEF l'accord sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco : sous prétexte du déséquilibre financier de ces caisses de retraite, l'âge de la retraite passe de fait de 62 à 63 ans et le montant des pensions est revu à la baisse ! Gattaz est aux anges et rend hommage à ces courageux représentants des salariés : « *Ils ont joué un rôle très important et ont été responsables* ».

- le 27 octobre 2015, alors qu'elle ne représente que 18% du personnel de l'AP-HP, la CFDT signe seule un accord avec Martin Hirsch qui aboutit à la perte pour les salariés de 3 jours de RTT (dont une journée accordée jusques là aux mères de famille) et à une flexibilité accrue du travail (horaires changeants ; retour des journées de 12h le week-end...). La responsable de la CFDT de l'AP-HP assume la régression sociale qui permet à la direction d'économiser environ 1 000 postes : « *Cet accord représente une perte d'avantages sociaux, c'est vrai,*

mais sommes-nous dans une société qui évolue positivement ? L'AP-HP n'échappe pas à cette réalité. ». Surtout s'adapter et courber l'échine devant les « réformes » dont ont besoin les capitalistes !

L'état d'urgence « légitime »...

Mais le pire était à venir. Suite aux ignobles attentats du 13 novembre, Hollande a instauré l'état d'urgence et l'a fait prorogé par le Parlement jusqu'au 26 février 2016. Il se traduit concrètement pour le mouvement syndical et revendicatif par une interdiction de manifester. Or, loin de s'inquiéter des conséquences désastreuses de l'état d'urgence sur la démocratie et de son impact mortifère sur la lutte des classes, Laurent Berger déclare le 23 novembre 2015 : « *l'unité et la responsabilité de chacun s'imposent plus que jamais. Nous devons être lucides sur la gravité des menaces qui pèsent sur nous et sur notre façon de vivre. Oui, l'état d'urgence qui a été créé est légitime. Cela ne met pas un frein à l'action syndicale [...]. Il faut renforcer la sécurité des personnes. Ce n'est pas un gros mot, c'est une attente des citoyens. Il faut lutter contre l'idéologie totalitaire de Daech, mais aussi construire du lien social.* »



P. Gattaz

Décidément la CFDT joue parfaitement son rôle : partie intégrante de l'État, chargée de réprimer la classe ouvrière, elle est de tous les refrains que celui-ci lui demande d'entonner, comme ce petit couplet sur l'union sacrée qui nous ramène en 1914 et au ralliement des syndicats d'alors pour la guerre.

Isabelle Foucher
30 novembre 2015



A. de Juniac

Argentine

Pour être une alternative, construisons du neuf

L'année 2015 se termine et nous franchissons une nouvelle étape. La victoire de Macri va lancer de nouveaux défis pour les forces populaires et de gauche. Devenir une alternative pour des millions d'argentins est la tâche à accomplir.



Mauricio Macri

Le premier défi que nous allons rencontrer, sera dans les luttes concrètes qu'il nous faudra soutenir ou organiser contre les mesures d'austérité qui vont être prises. Pour faire face à cette situation, nous partons de la conviction que des milliers parmi les travailleurs, les jeunes et la classe moyenne, y compris parmi ceux qui ont voté Macri par dépit ou par punition, ne veulent pas non plus subir l'austérité. Par exemple, les travailleurs du journal « La Nación¹ » qui, en quelques heures, se mobilisèrent pour rejeter publiquement la parution de leur propre journal qu'ils jugeaient « imprésentable » ; un exemple qui illustre bien à quel point la majorité populaire ne veut pas d'un retour en arrière et qu'elle n'a pas effectué, au-delà du vote, un tournant à droite. À partir de cette réalité, il faudra manifester dans la rue et organiser chaque lutte là où cela sera nécessaire, la polarisation sociale ne rendra pas la tâche facile au « macrisme » pour imposer ses plans. Ce sera un combat long et difficile.

De plus, au niveau du pays, nous assistons à la crise du « Parti Justicialiste² » et du « Kirchnerisme ». Plusieurs caciques péronistes ont déjà engagé la bataille pour la direction du parti vaincu, mais la route est semée d'embûches et autres règlements de comptes. Rien de bon ne sortira de cette bagarre.

D'autres courants du « Front pour la victoire³ », sans être membres du « Parti Justicialiste », ne savent plus comment se situer, car le doute et la confusion règnent. C'est la fin d'un projet. Si une seule chose positive en ressort, elle sera portée par la base sociale des travailleurs et des jeunes qui crurent honnêtement à ce projet et qui peuvent s'ouvrir de nouveaux

horizons à gauche. Nous verrons si une confluence s'organise entre la gauche et une partie de cette base sociale, la plus impliquée dans la voie du changement et de l'émancipation.

Que faire ?

Dans ce scénario, il est clair que la gauche dans son ensemble n'apparaît pas comme une alternative pour des millions d'électeurs. Dans le meilleur des cas, nous sommes vu comme des militants, des opposants conséquents, un courant politique qui, au mieux, ne peut obtenir que quelques députés. Elle ne peut dépasser ce stade à cause, en premier lieu, du « FIT⁴ » qui a rejeté toutes les possibilités d'amélioration de la situation. C'est pour cela que nous proposons de travailler unitairement avec tous ceux qui veulent en finir avec cette conjoncture politique qui nous affaiblit.

Par trois fois durant ce scrutin, le FIT a rejeté nos propositions unitaires : à l'occasion des votes pour les pré-candidatures, il a refusé une candidature unique de toute la gauche ; au premier tour de l'élection il a refusé tout appel au vote unitaire pour leur candidat ; et enfin, au deuxième tour, il a refusé la proposition d'une campagne commune pour le vote blanc. Une telle attitude est un obstacle à la construction d'une gauche candidate

au pouvoir. Si le FIT s'ouvre au débat démocratique, il sera le bienvenu, mais il sera bientôt trop tard.

Nos perspectives

La victoire de Macri place ce débat au premier plan. La priorité réside dans la construction d'une grande alternative unitaire de gauche, avec un programme anticapitaliste et anti-impérialiste, avec pluralité de courants et de tendances, sans « droit d'admission » ou droit de veto.

À l'aube de l'année 2016, le MST-Nouvelle gauche met toute sa force et tous ses militants au service de cet objectif. Nous ne voulons pas d'un projet limité, sectaire et sans vocation majoritaire. Nous voulons être une option de gouvernement, la représentation d'une nouvelle majorité populaire, conscients que sans un programme clair, sans élargissement, il est impossible d'atteindre cet objectif. Retroussons nos manches et travaillons à ce nouveau regroupement.

Sergio Garcia,
Directeur de la revue
« Nueva Izquierda »,
dirigeant du MST.

Buenos Aires, 26 novembre 2015
Extraits traduits par Paul Dumas

1 Journal de la droite argentine

2 Parti péroniste

3 Coalition électorale autour de l'ex-présidente Cristina Kirchner

4 Front de gauche et des travailleurs : Bloc électorale de trois organisations se réclamant du trotskysme (3% aux élections présidentielles).

MST
NUEVA IZQUIERDA
Movimiento Socialista de los Trabajadores

Turquie

Erdogan, gourdin de l'impérialisme

À la jonction des deux continents, la Turquie n'est pas un État démocratique, au sens où la bourgeoisie libérale l'entend. Erdogan entend y faire régner le talon de fer. Et, sous couleur de nationalisme, il aspire à devenir un des « hommes forts » de l'impérialisme au Proche et au Moyen-Orient, un gendarme du monde dans la région, le gourdin d'Obama et de Hollande contre les Kurdes et les masses turques.

L'Empire ottoman qui intégrait tout le Moyen-Orient, Perse exceptée, et Égypte incluse, s'est effondré après la défaite de la Triple Alliance en 1918. Les puissances victorieuses ont démantelé ses possessions et attribué celles-ci sous forme de « mandats » à la France et à l'Angleterre, tout en refusant à un des peuples opprimés, le peuple kurde, le droit à l'indépendance en le maintenant écartelé entre la Turquie et



Mustaphe Kemal « Atatürk »

les ex-possessions de celle-ci, Syrie et Irak, le dernier quart restant sous la férule de l'Iran. Mustapha Kémal, futur « père des Turcs » (Atatürk), à la tête des officiers « jeunes turcs » renverse le sultan et jette en 1924 les bases d'un État bonapartiste laïque.

Industrialisation et répression

En 1980 un coup d'État militaire, suivi d'une terrible répression et de la pendaison du Premier Ministre Adnan Menderès, accusé de corruption, installe une nouvelle constitution qui fait toujours référence au kémalisme mais transforme l'armée en arbitre incontournable dans le jeu de chaises musicales des partis autorisés. Le CHP gouvernera longtemps et obtiendra des « investisseurs occidentaux » la transformation économique progressive de la Turquie, majoritairement rurale, en

un pays-atelier à la forte industrialisation, bénéficiant assez largement des délocalisations opérées en Europe et en Amérique. Durant toute cette période, la répression est impitoyable à l'égard des groupes d'extrême gauche d'une part et d'autre part du PKK, parti se réclamant du marxisme, et luttant pour l'indépendance du peuple kurde. Son chef, Abdullah Öcalan, enlevé en 1999 au Kenya par les services secrets turcs, croupit dans l'îlot d'Imrali, en mer de Marmara. Des dizaines de milliers de Kurdes ont perdu la vie entre 1983 et aujourd'hui, au cours d'une véritable guerre, mené par l'État kémaliste contre leur droit à l'indépendance.



N. Erbakan (1926-2011)

Face au peuple kurde...

La dégradation des conditions de vie des habitants du pays est récupérée à la fin du vingtième siècle par la mouvance religieuse de l'AKP, le parti religieux de Necmettin Erbakan, qui organise des sociétés de secours pour les pauvres et les travailleurs aux ressources en chute libre. La réaction religieuse supplée la faiblesse de l'extrême droite classique pour restaurer un État antilaïque, dressé contre les libertés individuelles, en particulier pour les femmes, que le kémalisme a dispensé du voile et d'un arsenal juridique qui les minorait. Erbakan est évincé par Erdogan qui remporte les élections législatives de 2000 et se maintient au pouvoir par tous les moyens, maniant la carotte et le bâton vis-à-vis du peuple kurde et du PKK. De Premier Ministre, Erdogan devient Président, mais son projet de bonapartisme renforcé capote avec l'émergence du HDP,



Recep Tayyip Erdogan

parti kurde qui l'empêche d'avoir la majorité absolue en 2014. Erdogan relance la provocation et la répression contre les Kurdes au compte exclusif de l'impérialisme. Il entame un nouveau marathon électoral qui, cette fois alors qu'il porte lui-même les germes de la guerre civile, lui permet d'obtenir le 1er novembre dernier la majorité absolue pour l'AKP.

La duplicité, au compte de l'impérialisme

Son attitude vis-à-vis de Daech n'a guère varié jusqu'à l'été dernier : autant les Kurdes de Syrie sont réprimés, autant les hordes de l'EI entrent et sortent de Turquie par la frontière syrienne. Qui plus est, l'EIL fait transiter par la Turquie ses avoirs financiers aidé par des banquiers corrompus qui les recyclent dans les paradis fiscaux.

Il bénéficie du soutien ostensible de Hollande qui l'a félicité lors de ses frappes contre les positions kurdes en Syrie. Sa duplicité est sans limites : il avait déclaré préalablement « intervenir » contre Daesh. Il en va de même pour son « antisionisme » affiché...au moment où les relations commerciales entre la Turquie et Israël connaissent un développement frappant !

Quant à la suggestion reprise par Hollande et Obama d'une zone démilitarisée dans le nord de la Syrie sur une bande frontalière, elle est directement dirigée contre le peuple kurde de Syrie, le seul pourtant qui se bat efficacement contre Daech.

Liberté pour le peuple kurde ! Droit à l'indépendance !

À bas Erdogan et son régime d'exception !

Mohand Kebaïli,
20 novembre 2015

Venezuela - élections du 6 décembre

Le 6 décembre et après



Le pays traverse une grave crise économique. L'inflation devrait dépasser les 100% en 2015, la monnaie vénézuélienne, le bolivar, ne cesse de s'effondrer, les pénuries se multiplient. Même peu fiables, les sondages prédisent une large défaite de Maduro. Après avoir accepté une mission d'observation, le gouvernement a refusé le Brésilien Jobim, ancien ministre de Lula, comme chef des observateurs. Celui-ci avait réclamé l'accès à un audit du système de vote électronique.

Le 6 décembre, le Venezuela sera à la croisée des chemins. Les sondages parlent pour la première fois depuis 17 ans d'une victoire plus ou moins importante de l'opposition représentée par l'Unité Démocratique (MUD). De leur côté, le gouvernement et le Parti Socialiste Uni du Venezuela (PSUV) font campagne et présentent des propositions construites par des hauts fonctionnaires. Des hauts fonctionnaires, privilégiés, bien installés, qui disposent des ressources de l'État en quantités énormes pour mener campagne et qui tiennent un discours de naufrage.

Cette situation en toile de fond ne peut pas dissimuler le plus brutal séisme économique que connaît le pays. Le contexte se rapproche, pas à pas, d'une crise politique en phase terminale et nourrit la morosité du peuple qui vit de son travail.

La fin d'une période

À quelques jours du scrutin, ce vote au Venezuela va déterminer la fin d'une période, mais aussi le départ pour une nouvelle situation. La carte politique qui sera dessinée après le 6 décembre ouvrira la porte à différents scénarios, mais aucun d'eux n'aboutira à la résolution immédiate de la crise. Au contraire, les deux principaux adversaires conduisent à son approfondissement et par conséquent vont certainement favoriser une activation de l'initiative indépendante des masses.

Le système électoral vénézuélien comporte très peu de proportionnelle. En conséquence, avec un écart de 10 points sur l'Unité Démocratique (MUD), le PSUV pourrait conserver une majorité simple de députés élus. Ce système empêchera aussi que ne s'expriment, dans toutes leurs dimensions, les troisièmes forces qui se présentent.



Manipulations

Comme jamais auparavant, le Conseil National Électoral (CNE), administrateur de l'élection, a manipulé et a empêché, par un opportunisme sans vergogne, la possibilité de présenter de nouvelles forces comme Marea Socialista. Il en a fait de même avec les vieux partis, comme le Grand Pôle Patriotique (GPP), qui ont cherché à négocier de meilleures conditions pour eux-mêmes. Le CNE a favorisé la promotion d'autres candidatures afin de créer la confusion auprès des électeurs en mélangeant les symboles, les noms et slogans des autres partis. L'obsession du gouvernement est axée sur la conquête de la 84e circonscription qui lui donnerait une majorité simple, mais qui aurait pour conséquence la perte d'environ 15 députés. Ce problème n'est absolument pas appréhendé par le gouvernement.

Consterné par le score que lui attribuent les sondages, le MUD mène une campagne anodine et sans idée. Il centre son argumentation sur le fait qu'il ne gagnera pas en raison d'une énorme fraude électorale qui débouchera sur des

chocs violents dès le 6 décembre et pour l'avenir. Ces chocs vont favoriser les tendances totalitaires qui existent aujourd'hui et pourraient changer toute l'organisation institutionnelle du pays. Le MUD parie sur un vote sanction qui lui permettrait de figurer dans le livre Guinness des records par l'ampleur de sa victoire. Ce parti est seulement animé par un anti-chavisme viscéral. Malgré tout, les hautes sphères du gouvernement apparaissent comme complices de son opposition pour 40% de la population qui se déclarent « indépendants » selon les mêmes sondages.

Mise à l'écart de Marea Socialista

C'est dans ce contexte que le courant Marea Socialista (courant de gauche du PSUV) mène sa campagne de manière limitée, car il ne peut concourir avec son propre nom. Il a été diminué par la mise à l'écart de 70% de ses candidats par le PSUV bien qu'il représente la seule composante de l'expression du chavisme. Sa lutte principale consiste à conquérir au moins un siège de député qui soit le porte-parole d'un plan d'urgence pour le peuple et ceux qui vivent de leur travail.

Dans cette campagne électorale qui nécessite des efforts extraordinaires, Marea Socialista a voulu s'installer et apparaître clairement comme une référence autonome de la bureaucratie et du Capital. Ceci est une clé fondamentale pour ce qui va se passer désormais à partir du 7 décembre.

Traduction et commentaires, d'un article de Carlos Carcione, dirigeant de Marea Socialista, paru dans le journal Alternativa Socialista n°652, par Rémi Duteil.

Pays Basque

Quarante ans après l'exécution de Txiki et Otaegi¹, la répression continue

Les États français et espagnol n'ont de cesse de traquer les militants politiques basques, les arrestations se multiplient des deux côtés de la frontière. Les polices travaillent main dans la main dans une traque sans fin. Le procès des 35 militants devant l'Audience Nationale est systématiquement reporté et devrait avoir lieu le 3 décembre 2015 alors qu'il était prévu en avril. Après les arrestations arbitraires des avocats en janvier 2015, chacun est en droit de se demander à quoi rime cette mascarade.

A Paris s'est ouvert le procès de 6 étaras suite à un affrontement armé où un policier a perdu la vie. Les demandes de libération conditionnelle sont systématiquement refusées alors que les demandeurs offrent toutes les garanties nécessaires. Les prisonniers malades restent derrière les barreaux au détriment leur santé. Le recours déposé, par des prisonniers en Espagne, contre la dispersion a été rejeté par l'Audience Nationale de Madrid, alors que l'Espagne est signataire du texte international qui stipule que chaque prisonnier doit être incarcéré près de son domicile.

Éloignement et dispersion

La politique de dispersion et d'éloignement est utilisée systématiquement afin de briser toute lutte des prisonniers pour leurs droits élémentaires. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 37 prisonniers sont éloignés de plus de 1000 km, 114 de 800 à 990 km, 164 de 500 à 790 km, 24 de 400 à 490 km, 41 à moins de 400 km.

- ils sont dispersés dans 76 prisons, 328 dans 45 prisons espagnoles, 40 dans 26 prisons françaises, un au Portugal, un en Allemagne, 11 à Mexico, 2 au Pays Basque.

- 8 enfants de moins de 3 ans vivent avec leurs mères dans 2 prisons espagnoles éloignées de 500 à 550 km du Pays Basque.

Quant aux réfugiés, ils sont à la merci des relations qu'entretiennent le pays accueillant et l'État espagnol. Inutile, bien sûr, de penser à la France qui s'empreserait de les remettre aux autorités madrilénes.

Menaces sur les familles

Considérant qu'ils pourraient servir de liaison entre détenus et E.T.A., l'État espagnol n'a de cesse de mener perquisitions et arrestations chez les familles des prisonniers et leurs avocats. En



Bilbao, le 28-11-2015

mars 2015, la police arrête Nogare Lopez de Luzuriaga porte-parole de l'association Etxerat, qui milite en faveur des droits des prisonniers et de leurs familles. Il n'est pas rare que les parloirs soient refusés sous des prétextes futiles ou que le temps de visite soit réduit. Mais à ces brimades répétées il faut ajouter le coût des voyages ainsi que les risques routiers : 400 accidents depuis 1989 et 16 morts.

La gauche abertzale divisée

L'organisation Sortu² a opté, depuis sa constitution, pour une démarche de conciliation.

Cette politique mène à accepter des alliances avec des partis de la bourgeoisie. Au sud, l'alliance avec le P.N.V (Parti nationaliste basque) a coûté à Sortu la perte de municipalités importantes comme Saint-Sébastien, preuve qu'une partie de l'électorat traditionnel de Sortu se détourne de sa politique. Au nord, même dérive avec un appel signé par des représentants de la droite (LR, MoDem, PS). Ce choix entraîne l'abandon du mot d'ordre central : **l'amnistie pour tous les militants en prison ou en exil**. Face à cette orientation de compromission sur toute la ligne, s'est créé le Mouvement pour l'amnistie et contre la répression. Faisant le constat de l'échec de la politique de Sortu, il mobilise pour l'amnistie : « Seule l'amnistie peut donner une solution définitive au conflit que le Pays basque a avec les États espagnol et français, puisque l'amnistie, pour

nous, en plus de la liberté des prisonniers et prisonnières, réfugié(e)s et déporté(e)s politiques, représente aussi le dépassement des raisons du conflit, c'est-à-dire que l'oppression nationale et sociale est finie. ». Une première manifestation à Bilbao a rassemblé 10 000 personnes le 28-11-2015.

Force est de constater que l'abandon d'un mot d'ordre politique au profit de revendications humanitaires n'a pas fait avancer la situation. Le renoncement, par Sortu, à l'indépendance politique n'échappe pas à la classe ouvrière basque et risque de faire perdurer le calvaire des prisonniers et des exilés.

Libération immédiate de tous les prisonniers.

Retour de tous les exilés.

Amnistie pour tous les militants politiques.

Francis Charpentier,
30 novembre 2015

¹ Juan Paredes Manot, alias Txiki (20 février 1954 - 27 septembre 1975) était un militant d'ETA politico-militaire (ETA pm) pendant la dictature de Franco en Espagne. Avec son compagnon de militantisme Angel Otaegi Etxeberria, il a été condamné à mort et exécuté le 27 septembre 1975, fusillé. Dernières exécutions du régime franquiste.

² Sortu (prononcer shortou) (naître, apparaître en basque) est un parti politique de l'État espagnol actif dans les communautés autonomes du Pays basque et de Navarre. Il a été créé le 9 février 2011. Il est idéologiquement situé dans la gauche abertzale, et depuis sa fondation il a été considéré comme l'héritier de Batasuna non légalisée.

Rédacteur en chef : Daniel Petri

Comité de rédaction : Francis Charpentier, Daniel Petri, Wladimir Susanj, Paul Dumas, Rémi Duteil, Isabelle Foucher, Zdenek Zavladil, Jérôme Lefauve, Julie Charmoillaux, Txomin Ravachol, Jenofa Serbielle, Pierre-Yves Chiron, Domingo Blaya, Mustafa Diakité, Ada Degert, Garledji Makélélé, Gabriel Rodriguez, Jean-Baptiste Carrier, Mohand Kebaïli.

Directeur de publication :

Jean-Baptiste Carrier

Pedro Carrasquedo †

Commission paritaire en cours

Imprimerie spéciale

La Commune du prolétariat parisien, en 1871, n'a pas cessé de nourrir de ses leçons le mouvement ouvrier international. Karl Marx et Friedrich Engels seront amenés à corriger le Manifeste du Parti Communiste en précisant dans la préface de 1872 : « La Commune, notamment, a fourni la preuve que la classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession de la machine politique existante et la mettre en marche pour la réalisation de ses propres buts. »

C'est ainsi que la Commune de Paris, premier gouvernement ouvrier et paysan, démontrera aux yeux du monde la capacité de la classe ouvrière à prendre en main sa propre destinée et, par là même, à lutter pour l'émancipation de l'humanité des chaînes de l'exploitation et de l'oppression capitalistes.

Notre revue s'inscrit pleinement dans cette continuité révolutionnaire, celle qui amènera Léon Trotsky à lutter pour la IV^e Internationale.



Léon Trotsky

*
* *

«Un gouvernement qui s'élève au-dessus de la nation n'est pourtant pas suspendu dans le vide. L'axe véritable du gouvernement actuel passe par la police, la bureaucratie, la clique militaire. Nous avons affaire à une dictature militaro-policière à peine voilée sous le décor du parlementarisme. Mais un gouvernement du sabre en tant qu'arbitre de la nation - c'est précisément le bonapartisme.

Le sabre, en lui-même, n'a pas de programme indépendant. Il est l'instrument de « l'ordre ». On fait appel à lui pour conserver ce qui existe. S'élevant politiquement au-dessus des classes, le bonapartisme, comme son prédécesseur le césarisme, a toujours été et reste, du point de vue social, le gouvernement de la partie la plus forte et la plus solide des exploités ; par conséquent, le bonapartisme actuel ne peut être rien d'autre que le gouvernement du capital financier qui dirige, inspire et achète les sommets de la bureaucratie, de la police, de l'armée et de la presse.

La « réforme constitutionnelle », dont on a tant parlé au cours des derniers mois, a pour seule tâche d'adapter les institutions de l'Etat aux exigences et aux convenances du gouvernement bonapartiste. Le capital financier cherche des voies légales qui lui permettraient d'imposer chaque fois à la nation le meilleur arbitre avec l'assentiment forcé du quasi-parlement. Il est évident que le ministère Doumergue n'est pas l'idéal du « gouvernement fort ». De meilleurs candidats au rôle de Bonaparte sont en réserve. En ce domaine, de nouvelles expériences et de nouvelles combinaisons sont possibles si le cours à venir de la lutte des classes en laisse le temps. »

"Bonapartisme et fascisme.

Pour une caractérisation de la situation actuelle en Europe"

15 juillet 1934

Oeuvres. Léon Trotsky